

RENSEIGNEMENTS SUR LES SUBVENTIONS DE VOYAGE

En accord avec l'engagement de notre Parti à la diversité, l'équité et l'inclusion, nous avons le plaisir d'offrir un programme de subventions de voyage pour assister les délégué·es qui se classent ou qui s'identifient à un groupe en quête d'équité pour prendre part au Congrès.

La subvention de voyage a pour but de couvrir une partie des coûts de voyage pour les délégué·es éligibles. Si vous vous identifi·e·s comme membre d'un groupe en quête d'équité qui pourrait bénéficier d'une aide financière, merci de soumettre votre [formulaire de demande](#) au plus tard le **vendredi 27 février 2026**.

Merci de noter que le montant exact qui sera alloué à chaque délégué·e dépendra du nombre total de requérant·es. Les fonds totaux seront répartis à travers toutes les demandes éligibles, en prenant en considération à la fois le nombre de requérant·es et la distance de voyage de chaque délégué·e pour prendre part au Congrès.

Les requérant·es éligibles pourraient recevoir jusqu'à une des sommes suivantes, selon leur région et la demande finale sur les fonds disponibles :

- Manitoba : 150\$
- Canada Atlantique : 400\$
- Alberta et Saskatchewan : 200\$
- Colombie-Britannique : 300\$
- Ontario : 250\$
- Québec : 300\$
- Yukon, Territoires du Nord-Ouest ou Nunavut : 500\$

Après le délai du 27 février 2026, tou·tes les requérant·es seront avisé·es du montant de leur subvention. Merci de noter que les subventions seront accordées après la tenue du Congrès, une fois que les délégué·es auront soumis leurs pièces justificatives comme dernière étape de validation. Les personnes éligibles recevront les instructions directement, incluant comment et où soumettre leurs reçus et formulaires.

Pour toutes questions relatives à l'éligibilité ou pour toute autre information supplémentaire, merci d'écrire à l'adresse congres@npd.ca.